

CONSEIL DE QUARTIER NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Séance du mercredi 22 mai 2024

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle en date du vendredi 10 mai 2024 adressée par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire du 6^e, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Île-de-France, les membres du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs se sont réunis sous la présidence de Madame Arielle BEAUCAMPS, le mercredi 22 mai 2024 à 18h30.

Étaient présents :

1^{er} collègue (Élus et personnalités qualifiées) :

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Monsieur Didier MARMION, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue (Associations) :

Monsieur Christophe THIN (Association Quartier Notre-Dame des Champs) ;

Madame Marie MINET (Association des parents d'élèves de Sainte-Marie de Sion).

3^e collègue (Habitants):

Madame Anne LAGACHE, membre titulaire ;

Madame Saradha COVINDASSAMY, membre titulaire ;

Monsieur Christian MATHIEU, membre titulaire ;

Madame Caroline BONEH, membre suppléant ;

Monsieur Noel TALAGRAND, membre suppléant ;

Madame Hadewych BOUVARD, membre suppléant.

Étaient excusés :

1^{er} collègue :

Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6^e ;

Madame Gisèle DONNARD, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Madame Laurence MOUTERDE (JSC Pitray Olier) ;

Madame Delphine COHEN D'AYNAC (Association Parents d'élèves du lycée Montaigne).

3^e collègue :

Monsieur Gérard DEVIN, membre titulaire ;

Madame Anna SITBON, membre suppléant.

Introduction :

Arielle BEAUCAMPS accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil ainsi qu'Arnaud LANDREVIE, Responsable Voirie du 6^e.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2024 ;
2. Point Voirie : intervention d'Arnaud LANDREVIE, Chef de la subdivision travaux 6^e ;
3. Choix d'une visite ;
4. Points divers.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

2/ Point Voirie : intervention d'Arnaud LANDREVIE, Chef de la subdivision travaux 6^e

Arielle BEAUCAMPS donne la parole à Arnaud LANDREVIE pour une présentation de ses services et une série de questions-réponses.

Arnaud LANDREVIE indique que la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) met en œuvre la politique municipale des déplacements, gère et entretient le patrimoine de voirie (les rues comme les équipements : feux tricolores, lampadaires, bancs, etc.) et les infrastructures de transport notamment fluvial (ponts, canaux, écluses...). Elle réalise les grands projets d'aménagement de voirie (prolongement du tramway T3, aménagement de grandes places, réseau vélo) ainsi que les projets locaux décidés dans le cadre du budget participatif ou à l'initiative des mairies d'arrondissement. La DVD met également en œuvre la politique de stationnement (contrôle du stationnement de surface, gestion des concessions de parkings souterrains, gestion des fourrières) et accompagne le développement des transports en commun (participation de la Ville de Paris à Île-de-France Mobilités, aménagements pour la restructuration du réseau de bus...) et des nouvelles mobilités (autopartage, vélos en libre-service, mobilité électrique, véhicules autonomes). Elle intervient par ailleurs dans la prévention des risques liés aux carrières souterraines.

Il détaille ensuite ses fonctions en tant que Chef de subdivision territoriale de voirie : garantir la sécurité des usagers de l'espace public ; autoriser l'occupation du domaine public et instruire les demandes d'occupation temporaires liées à l'évènementiel ; contrôler la conformité des occupations, piloter le suivi de la tenue des chantiers et s'assurer de l'entretien du patrimoine de son arrondissement ; assurer le lien avec les usagers et les acteurs du domaine public. Il précise qu'au titre de son rôle de maître d'œuvre des travaux confiés à la subdivision, il programme et organise les travaux et gère le suivi technique, calendaire et budgétaire.

La présidente donne ensuite la parole aux Conseillers pour une série de questions-réponses :

Didier MARMION propose d'installer des bancs circulaires sur la place Laurent TERZIEFF et Pascale de BOYSSON afin d'éviter que les étudiants s'assoient sur les margelles en bas des immeubles. Arnaud LANDREVIE répond positivement et précise qu'il existe plusieurs dimensions pour les bancs circulaires : le banc circulaire double de 10m et les bancs simples de 5m ou 2.5m. Pour cette place, il conviendra de tester le plus petit qui est actuellement en cours de conception. Didier MARMION suggère de l'installer devant le magasin « Oxybul ». La Présidente propose de se rendre sur place avec Arnaud LANDREVIE pour étudier ce projet lorsque le banc sera opérationnel. Les Conseillers approuvent cette idée.

L'ensemble des membres du Conseil s'accordent pour demander l'installation d'une poubelle de type « Bigbelly » sur la place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson. La Présidente indique qu'elle va contacter la Direction de la Propreté.

Arielle BEAUCAMPS demande s'il est possible d'installer des bornes de réparation et gonflage vélo ? Arnaud LANDREVIE signale que dans le cadre de l'esthétique Parisien, ce type de mobilier n'est pas autorisé sur l'espace public.

Concernant les boîtes à livres, Didier MARMION s'étonne qu'elles ne soient plus en place. Arnaud LANDREVIE signale qu'elles sont en cours de rénovation par ses services et qu'elles devraient être réinstallées début juin.

Enfin, la Présidente rappelle que le Conseil de Quartier avait émis un vœu pour que la rue Vavin soit en zone piétonne le dimanche. Ce dernier avait été approuvé en séance du Conseil d'arrondissement et rejeté par le Conseil de Paris. Elle suggère de renouveler ce vœu lors de la prochaine séance en y ajoutant la rue Bréa entre la place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson et le boulevard Raspail. Les Conseillers approuvent cette proposition.

Christian MATHIEU s'étonne de la présence des vélos dans les zones piétonnes. Il estime que ça représente un danger pour les piétons. Arnaud LANDREVIE indique que la loi prévoit la circulation au pas des vélos dans ces zones. Il précise par ailleurs que dans le cadre de la démarche « Embellir Votre Quartier » qui prendra effet d'ici 2 ou 3 ans, le carrefour Vavin sera surélevé pour limiter la vitesse des véhicules.

Didier MARMION constate plusieurs chantiers relatifs à la mise en place des antennes opérateurs et demande quelles sont les autorisations nécessaires pour ce genre d'installation ? Arnaud LANDREVIE explique que deux autorisations sont demandées aux entreprises, celle du code environnemental et celle de l'urbanisme. Il précise que la Direction de l'Urbanisme a deux mois pour l'accorder, après ce délai, ça devient de fait un accord tacite.

Christian MATHIEU demande s'il y a des affaissements de terrain dans le quartier ? Arnaud LANDREVIE répond que ce n'est pas le quartier le plus touché de l'arrondissement mais qu'il compte beaucoup de carrières. La Présidente propose d'inviter un spécialiste des carrières pour la prochaine séance du Conseil.

Hadewych BOUVARD s'étonne qu'il n'y ait pas de passage piéton au niveau du croisement des rues Auguste Comte et Assas rendant la traversée dangereuse pour les étudiants. Arnaud LANDREVIE note cette remarque.

La Présidente et l'ensemble des Conseillers remercient Arnaud LANDREVIE pour son intervention.

Dans le cadre de la rénovation des grilles du square Ozanam, la Présidente explique que la partie à l'angle des rues Cicé et du Montparnasse ne sera pas repeinte. Elle propose de la financer et de réaménager cet espace. Christophe THIN abonde dans son sens et suggère de végétaliser cet angle. Les Conseillers souhaitent connaître en amont le coût de ces travaux. La Présidente indique qu'elle transmettra le devis par mail et propose d'organiser une visite sur place.

Didier MARMION fait part du très mauvais état des buis du jardin des grands explorateurs, attaqués par la pyrale. Il suggère d'utiliser le budget du Conseil pour les remplacer. La Présidente explique d'une part que le Sénat ne souhaite plus planter cette espèce d'arbuste et d'autre part que le coût d'un tel projet serait beaucoup trop élevé pour le Conseil.

3/ Choix de visite

La Présidente suggère aux Conseillers de réfléchir à un choix de visite et propose celle de l'Observatoire de Paris. Saradha COVINDASSAMY suggère quant à elle la Faculté de Pharmacie, l'institut d'Archéologie ou l'Institut de France.

5/ Points divers

Anne LAGACHE propose de créer un groupe de travail dédié à la collecte des bio-déchets.

Caroline BONEH constate que rue Vavin, les poubelles sont sorties trop tôt vers 8h alors que le camion poubelle passe vers 9h30. Elles encombrant inutilement le trottoir à l'heure où les parents accompagnent leurs enfants à l'école.

La Présidente informe les Conseillers que la « Villa Luxembourg » a été rachetée par un groupe hôtelier. Le Cinéma « Le Bretagne » va quant à lui devenir un magasin de sport.

Elle signale par ailleurs que le pochoir représentant Kiki de Montparnasse réalisé par l'artiste C215 a été effacé par une société de propreté en lien avec la Mairie de Paris, elle s'est engagée à payer l'artiste pour qu'il refasse son œuvre.

Enfin, la Présidente suggère d'organiser un pot convivial avant l'été.

L'ordre du jour étant épuisé, Arielle BEAUCAMPS lève la séance à 20h.


Arielle BEAUCAMPS

Présidente du Conseil de Quartier